



Tournoi Jeune & Vétérans du Vignoble Nantais LE LOROUX BOTTEREAU – 11 & 12 Juin 2022

JEUNE : Simple Dame, Simple Homme VETERAN : Double Dame, Double Homme et Double Mixte

N° tournoi : 2104174

LIEU : Complexe sportif Le Zéphir, 11 Rue de la Tannerie - 44430 LE LOROUX BOTTEREAU

Le tournoi est ouvert aux joueurs des Pays de La Loire et aux ligues limitrophes. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBA. Il respecte le Cahier des charges pour l'organisation des tournois jeunes dans le département (CD44). Il est autorisé sous le n°2104174.

Les Juge-Arbitres du tournoi sont Annick Pichot et Gwenaëlle Le Roy. Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements. Sauf désignation d'un arbitre par la table de marque, les matchs seront auto-arbitrés. Les finales seront arbitrées.

Le tournoi est géré par le logiciel Badnet, le tirage au sort pour la constitution des tableaux est effectué par le logiciel utilisé, mais ces choix seront assujettis à l'approbation du Juge Arbitre. Les organisateurs, en accord avec le JA, se réservent le droit de regrouper, compléter ou modifier des catégories et de donner priorité aux joueurs inscrits dans leur série. Les têtes de série seront déterminées en fonction du Classement Par Points Hebdomadaire (CPPH) à la date du 28 Mai 2022.

Le responsable du tournoi peut refuser certaines paires (ayant une moyenne trop importante) ne permettant pas la création de tableaux conformément au RGC.

Tout participant doit être en règle avec la FFBA, être en possession de sa licence 2021-2022 le jour du tournoi et ne devra pas faire l'objet d'une suspension.

Un joueur sélectionné pour une compétition régionale, interrégionale ou nationale ne pourra pas participer le même jour au tournoi.

Le tournoi jeune est ouvert aux catégories Junior, Cadets et Minimes. Les joueurs des catégories inférieures pourront également s'inscrire.

Samedi 11 juin : Les tableaux de Doubles Mixtes vétérans se joueront à partir de 08h00.
Les tableaux de simples hommes/dames Junior et Cadet se joueront dès 09h00.
Dimanche 12 juin. Les tableaux de Doubles Hommes/Dames vétérans se joueront à partir de 08h00.
Les tableaux de simples hommes/dames Minimes se joueront dès 09h00.

La date limite d'inscription est fixée au 22 mai 2022. Les droits d'engagements sont de 6 € pour un tableau jeune. Les droits d'engagements vétérans sont de 13 € pour un tableau et de 18 € pour deux tableaux. Les inscriptions se font exclusivement via Badnet. Aucune inscription ne sera possible par mail ou par téléphone.

Les joueurs ou joueuses vétérans pourront s'inscrire dans deux tableaux.

La priorité sera donnée aux joueurs de la Loire-Atlantique (suivant la date de réception). Toutefois, si des joueurs hors département permettent de compléter et/ou de faire jouer certains tableaux, ils pourront être acceptés.

La compétition se déroulera en poules, puis en élimination directe. Les tableaux seront organisés par Séries, des tranches de 12 ou 16 joueurs (3-4 poules avec 2 sortants par poule) si le nombre d'inscrits le permet. Ces Séries seront constituées selon le Classement Permanent Par Point de chaque joueur à la date du tirage au sort. Exemple : Les 12 ou 16 inscrits ayant les meilleurs CPPP seront dans la série 1, les 12 ou 16 suivants dans la série 2 etc... En fonction du nombre de joueurs inscrits, certains tableaux pourront présenter des poules de trois ou des poules uniques de cinq joueurs. Le premier et le dernier « TOP » pourront aller de 4 à 8 joueurs.

Les joueurs et joueuses seront répartis(es) dans les tableaux en fonction de leur CPPH (Classement Particulier par Point Hebdomadaire) à la date du 28 Mai 2022. Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper plusieurs séries dans un même tableau en accord avec le Juge-Arbitre.

Une convocation sera adressée par mail au représentant du club indiqué sur la feuille d'inscription quelques jours avant la date du tournoi. Les joueurs ne recevant pas cette convocation devront contacter le comité d'organisation du tournoi.

Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent 60 minutes avant son premier match et pointer dès son arrivée. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.

Les matches de poules et les phases éliminatoires seront en auto-arbitrage. Les finales seront en auto-arbitrage.

Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le juge arbitre.

Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

Le temps de préparation sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires pour son match.

Les volants sont à la charge des joueurs. Les volants utilisés en cas de désaccord seront les KAWASAKI KING 6E. Ces volants seront en vente dans la salle le jour du tournoi.

Tout joueur participant à une compétition devra porter, sur le terrain, une tenue conforme au règlement FFBaD : short ou jupe et tee-shirt. Les tenues des équipes des comités départementaux et des Ligues sont interdites.

Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, leurs entraîneurs (2 maximum par équipe), les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge arbitre.

Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort 28 mai 2022 devra prévenir le plus tôt possible le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives à la ligue des Pays de Loire de Badminton (**101, Rue Dupetit-Thouars 49000 Angers**). Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié au plus tard la veille du tournoi. Sans justificatif le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive, selon la circulaire 3.4 du guide du badminton.

Le licencié qui reçoit un carton noir, se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral (voir circulaire 3.3 guide du badminton).

L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de

l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

Seul le représentant du club est autorisé à poser une réclamation auprès du juge arbitre.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.

Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

RECOMPENSES : Dans chaque tableau, les vainqueurs et finalistes des différentes séries seront récompensés.

INFOS PRATIQUES :

12 terrains

Buvette et restauration sur place avec vue sur les terrains.

Un stand de notre partenaire **BADMANIA** sera présent.

RENSEIGNEMENTS :

Cédric Le May : 06-28-37-20-31

-

organisation-tournois@asbl44.fr